Séance extraordinaire du 24 mai 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le lundi 24 mai 2011 à 19 h, au 2^e étage du Centre municipal, situé au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Réjean Major Maire

Monsieur André Patry Conseiller Madame Michelyne Bélair Conseillère Monsieur Yvon Pelletier Conseiller Karo Poirier Conseillère Madame Monsieur Gaston Lacroix Conseiller Denis Lacroix Conseiller Monsieur

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Dépôt des états financiers consolidés et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010
- 3- Varia
- 4- Période questions
- 5- Levée de la séance extraordinaire

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec.

M.B. 2011-05-24-135

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant au point varia :

3-A Projet de développement récréotouristique sur la rivière Gatineau

Adoptée à l'unanimité

2. Dépôt des états financiers consolidés et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

M.B. 2011-05-24-136

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'adopter les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur

indépendant de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010, rapports préparés et déposés par Monsieur Kevin Huneault, comptable agréé, de la firme «Piché Éthier Lacroix, CA inc.» et ce, conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité

3. Varia

A- Projet de développement récréotouristique sur la rivière Gatineau

Note au procès-verbal

Des discussions ont eu lieu en ce qui concerne ce sujet.

Dossier à suivre.

4. Période de questions

Aucune question n'est posée.

5. Levée de la séance extraordinaire

M.B. 2011-05-24-137

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de lever la présente séance extraordinaire à 19 h 45.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major Maire	Claudia Lacroix, g.m.a. Directrice générale Secrétaire-trésorière	